

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 70 (1919)  
**Heft:** 5-6

**Rubrik:** Divers

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DIVERS.

### Aphorismes forestiers.

A propos des surexploitations dans la forêt suisse, de 1915 à 1918 : „Nous ne partageons pas les craintes exagérées de certains forestiers ; on oublie trop que les arbres vieux ne croissent plus, empêchant les jeunes de pousser.“<sup>1</sup>

Et à propos de la gérance technique directe de nos forêts communales. „A notre avis, il faut veiller aussi à intéresser tout le monde à l'aménagement des bois ; ce n'est pas en désintéressant les autorités communales de l'administration de leurs forêts que l'on peut leur apprendre à les gérer sagement comme on doit chercher à le faire dans une démocratie éclairée.“ *G. Martinet*, ingénieur agronome, directeur de l'Etablissement fédéral d'essais de semences, à Lausanne, rédacteur de la „*Terre vaudoise*“.

Où donc M. le député G. Martinet a-t-il pu lire que les forestiers suisses cherchent à désintéresser les autorités communales de l'administration de leurs forêts ? Nous serions bien curieux de le savoir.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Paul Jaccard. Botanique.* Cours élémentaire à l'usage de l'enseignement secondaire ; ouvrage recommandé par le Département de l'instruction publique du canton de Vaud. 3<sup>e</sup> édition, 304 pages et 251 figures dans le texte. Payot & C<sup>ie</sup>, éditeur, Lausanne, 1918. Prix : fr. 4, cartonné.

On s'est plaint bien souvent, en Suisse française, de ne disposer, pour l'enseignement des sciences naturelles dans les établissements secondaires, que de traités rédigés par des étrangers à notre pays. Généralement bien faits, mais souvent illustrés de façon insuffisante, la plupart ne convenaient pas aux conditions spéciales de notre enseignement.

Le livre du professeur Jaccard répondait à un vrai besoin et supplée à une réelle insuffisance. L'auteur a dû résoudre une difficulté sérieuse, puisqu'il s'agissait de réunir dans ce volume les notions de botanique correspondant aux programmes de diverses écoles : école normale, gymnase, collèges classique et scientifique, etc. Il nous paraît qu'il l'a résolue de façon à satisfaire les plus difficiles. Aussi, son cours de botanique a-t-il eu d'emblée une grande vogue. Il a tenu compte, dans la troisième édition, des desiderata que plusieurs maîtres lui ont soumis. Bien imprimé, rédigé dans un style clair et exempt de tout esprit pédantesque, débarrassé de tout fatras inutile, pourvu de nombreuses illustrations bien choisies, ce manuel pour l'enseignement de la *Scientia ama-*

<sup>1</sup> La *Terre vaudoise*, 1919, p. 65.